

Qu'est ce que la biopolitique ?

Introduction, genèse et évolution

Le concept de biopolitique, très usité de nos jours, ne bénéficie paradoxalement pas d'une définition claire et établie, mais d'un ensemble de théories, d'exemples et d'illustrations que beaucoup de chercheurs et étudiants apportent à ce néologisme de Michel Foucault, lui-même n'en ayant pas précisé les limites sémantiques, temporelles et de sujet. Ainsi, dans les études contemporaines l'utilisant, ce concept fut et est encore sujet à de nombreuses interprétations et relectures.

Afin de tenter de vous la présenter de la manière la plus objective possible nous tenterons d'en spécifier la genèse et, dans une certaine mesure, de proposer une explication de ce terme en se basant sur les travaux d'origine de celui-ci: ceux de Michel Foucault et ceux, proches au niveau de leurs structures sémantiques, proposés par le philosophe italien Giorgio Agamben¹.

Pour introduire le concept de biopolitique, Michel Foucault propose deux pôles influents qu'il divisera dans deux de ses œuvres. Le premier, qu'il exprime dans le premier tome de *L'histoire de la sexualité, la volonté de savoir*², est le rapport qu'entretient le détenteur du pouvoir avec le droit de vie et de mort, et son évolution au cours de l'histoire

¹ AGAMBEN Giorgio, *Homo sacer volume 1, le pouvoir souverain et la vie nue*, éditions du Seuil, Paris, 1998.

² FOUCAULT Michel, *Histoire de la sexualité, vol.1: la volonté de savoir*, Gallimard, Paris, 1976.

occidentale. Pour cela, le philosophe propose trois phases dans ce lien avec dans un premier temps l'exemple de la société romaine antique, où le souverain s'octroyait « le droit de faire mourir et de laisser vivre », dans une période conflictuelle d'un point de vue territorial.

Ensuite, Foucault note l'évolution de ce droit dans la société du Moyen Age où les conflits internes se font nombreux: dans ce cas ci, il ne s'agit plus d'un processus de sécurité « frontalière » mais idéologique, où chacun défend ce qu'il juge être le mieux pour sa société, entraînant des conflits intérieurs tel que l'Inquisition ou l'exclusion de certaines communautés religieuses.

Enfin, la troisième phase est liée à l'émergence de l'économie libérale, ayant pour conséquence le deuxième pôle: le pouvoir sur le corps comme machine, à travers le dressage, la majoration de ces aptitudes et l'extorsion de ses forces, notion proche de ce que Michel Foucault définissait alors comme le biopouvoir.

C'est à la même période que le philosophe décrit ce second pôle influent dans *Naissance de la biopolitique*³, où il explique l'émergence de la biopolitique par les nouvelles sociétés libérales, puis celles qu'il qualifie de néo-libérales. Selon lui, la crise de gouvernementalité exprimée par les écoles néolibérales, tel que l'ordolibéralisme allemand ou l'anarcholibéralisme américain, aboutira à un pouvoir « centré sur le corps espèce, sur le corps traversé par la mécanique du vivant et servant de support aux processus biologiques: la prolifération, les naissances et la mortalité, le niveau de santé, la durée de vie, la longévité, qui s'opère par toute une série d'interventions et de contrôles régulateurs: une biopolitique de la population ». Il s'agit dès lors de la chute d'un pouvoir coercitif, au profit d'un autre qui produit, accroît et organise les forces au sein d'une nation.

A l'heure actuelle et en suivant les modifications apportées par le philosophe lui-même depuis la proposition de ce néologisme, c'est du regroupement de ces deux pôles que naît le concept de biopolitique majoritairement utilisé actuellement: il ne s'agit plus d'autoriser ou de punir certains comportements sociaux d'une manière directe, mais

³ FOUCAULT Michel, *Naissance de la biopolitique*, Gallimard, Paris, 2004.

d'orienter les conduites possibles d'une population vers une norme à laquelle elle va souhaiter tendre, voir seulement de limiter les champs d'actions possibles.

Cette modalité d'application du pouvoir est donc liée au développement des sociétés capitalistes et à la nécessité de rendre l'exercice du pouvoir le plus souple et diffus possible, de telle sorte qu'il ne ralentisse pas le flux de richesses, de travail et de capitaux. Cela exprime que l'émergence du biopouvoir n'a pas été seulement un élément indispensable au développement du capitalisme, l'un et l'autre s'étant en réalité rendus mutuellement possibles.

Dès lors, l'encadrement de la population devient nécessaire pour maintenir l'économie de la nation au niveau le plus élevé possible. De cette idée, de nombreux états non occidentaux ou dont l'économie était en développement prendront modèles sur les états occidentaux développés pour pouvoir entrer et avoir une place importante sur le marché international.

Pour limiter le sens de la biopolitique, Giorgio Agamben ajoutera au néologisme les notions de *zoé*, l'homme comme simple vivant, et *bios*, l'homme au sens politique emprunté à la philosophie grecque. Pour ce dernier, les pouvoirs biopolitiques, conséquences du libéralisme économique, ont entraîné la disparition de leurs distinctions.

Conscient de la difficulté d'accès à cette notion, Michel Foucault tentera d'illustrer la biopolitique par le biais d'exemples: les premières études démographiques au début du 19ème siècle avec la mise en valeur de la natalité et de la mortalité⁴, la médicalisation collective permettant une productivité accrue⁵, ou la pression morale exercée sur la sexualité de l'individu qu'elle soit de genre, de préférence sexuelle ou de comportement.

Illustrée, on considère donc actuellement la biopolitique comme un ensemble de régulations et de contrôles envers l'individu en tant qu'être vivant, ceci dans un but de normalisation de masse pour en tirer un profit recherché, le tout effectué dans une politique dite de biopouvoir. Si les nouvelles technologies et les nouveaux changements sociaux ont

⁴ LORIMER Franck, *The development of demography*, University of Chicago press, 1959.

⁵ FOUCAULT Michel, *Dits et écrits 1954-1988 Vol.3*, Gallimard, 1994.

récemment complété la liste des illustrations de phénomènes biopolitiques, le prochain enjeu sera de différencier les processus de biopolitiques et ceux d'une société dite « de contrôle », concept lui aussi développé par Michel Foucault, et repris depuis par Gilles Deleuze⁶, portant sur la surveillance individuelle. C'est donc sous cette forme que nous tenterons d'exprimer le lien entre ce concept et la société japonaise du 20ème siècle.

⁶ DELEUZE Gilles, *Post-scriptum sur les sociétés de contrôle*, L'autre journal n.1, 1990.